



Newsletter N°17

Juin 2013

Valsolar désigné lauréat par Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie

Plusieurs projets, développés par **Valsolar**, sur des toitures de tailles comprises entre 2000 et 4000m² dans la région PACA ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel d'offres initié par le gouvernement. Cette désignation confirme le positionnement de **Valsolar** sur le marché des installations photovoltaïques de moyenne et grande puissance.

Valsolar candidatera également plusieurs grands projets solaires innovants au mois de septembre pour l'appel d'offres "Grandes toitures" initié par [Delphine Batho](#).

Vous avez un bâtiment (> 2000 m²), maximisez vos chances d'être désigné lauréat en nous confiant votre projet. [Contactez nous](#).

Innovative City à Nice le 18 & 19 juin

Valsolar expose et vous accueille sur son stand le 18 & 19 juin à Nice Acropolis à la convention sur la ville intelligente et durable (ICC) pour vous présenter:

Des solutions d'autoconsommation solaire

Venez découvrir comment maîtriser son approvisionnement en électricité. S'affranchir d'EDF devient possible grâce au photovoltaïque pour des communes ou des exploitants énergivores (agro-alimentaire, industrie du froid...).

Des solutions de maîtrise de l'énergie (MDE)

Vos factures de consommations d'énergie explosent (Electricité, eau, gaz) ? Venez



découvrir comment un industriel azuréen de la menuiserie a réalisé près de 30% d'économies grâce à nos solutions de maîtrise de l'énergie.

[Inscription gratuite, cliquez ici](#)

(code promotionnel IC513)



Loi anti-dumping - De l'eau dans notre Vin ?

Les mesures de la Commission Européenne contre le dumping chinois sur les panneaux solaires sont en vigueur. Quelles sont les conséquences d'une telle mesure sur le marché français (hausse des prix, provenance des panneaux...) ? Y aura t'il bras de fer entre la Chine et l'UE ?



[Cliquez pour lire notre analyse sur ce sujet.](#)



Focus chantier - Glacières et frigorifiques Charles Martin

PME créée en 1948, spécialisée dans la distribution de produits surgelés et de crèmes glacées (froid négatif), la société [Charles Martin](#) à Cagnes-sur-mer s'est dotée d'une centrale photovoltaïque de 100 kilowatts crête. Ce projet s'inscrit dans une volonté du dirigeant M.Pascal Martin, de rénover la toiture de son entrepôt.

